

# La communauté signe une entente de **2,4** millions avec le fédéral



*lors de la signature de l'Entente Canada-communauté, le jeudi 15 février à Summerside, on voit de gauche à droite, au premier rang, Eva Arsenault, présidente de l'Association des enseignant(e)s de langue française, Edmond Gallant, président intérimaire de la Société Saint-Thomas-d'Aquin, Mona Arsenault, directrice de la section française des troubles d'apprentissage. Au second rang, on voit Monique Doiron, membre du Comité de concertation communautaire, Orella Arsenault, présidente de l'Association des femmes acadiennes et francophones de l'Î.-P.-É., Gilles Richard, président du comité régional des Jeux de l'Acadie de l'Î.-P.-É., Ulysse Robichaud, président de la Fédération des parents de l'Île, Méline Gallant, présidente de la Coalition actions pour enfants, Alméda Thibodeau, présidente de l'Écomusée acadien et Donald Arsenault, du Patrimoine canadien. Les autres organismes signataires de l'Entente sont le Conseil de la coopération de l'Île, Jeunesse Acadienne Itée, la Fédération culturelle de l'Î.-P.-É., La Voix acadienne Itée, la Commission scolaire de langue française, l'Association du Musée acadien, la Société éducative de l'Î.-P.-É., le Comité consultatif des communautés acadiennes, le Centre d'éducation chrétienne, les Francophones de l'âge d'or de l'Î.-P.-É.*

Par *Jacinthe LAFOREST*

Suite aux négociations entre la communauté acadienne et francophone de l'Î.-P.-É. et le ministère du Patrimoine canadien, une Entente Canada-communauté octroyant 2 459 000 \$ (2,4 millions) sur quatre ans (c'est-à-dire jusqu'en 1999) à la communauté insulaire de langue française a été signée par les représentants de la communauté, le jeudi 15 février dernier, à Summerside.

Michel Dupuy, alors ministre du Patrimoine canadien, avait signé

l'Entente au nom de son ministère juste avant le remaniement ministériel du 24 janvier 1996. La signature de la communauté valait donc l'Entente et ses modalités.

L'Entente est répartie sur quatre ans mais l'année 1995-1996, qui est théoriquement la première année de l'Entente, tire déjà à sa fin. «On a 50 000 \$ à dépenser avant le 31 mars et il faut acheminer ces projets à Ottawa le plus vite possible» a expliqué M. Donald Arsenault, du bureau provincial du ministère du Patrimoine canadien, à Charlottetown.

M. Arsenault a précisé que cette année serait une année d'exception en raison de l'échéancier très court pour préparer des projets et les présenter à temps pour cette année, mais aussi pour l'année financière 1996-97, qui débute le 1<sup>er</sup> avril.

Pour l'année 1996-97, la communauté dispose de 613 000 \$, c'est-à-dire 508 390 \$ en financement régulier et 104 610 \$ en projets de développement.

Les projets présentés par la communauté, tant au niveau des régions qu'au niveau de la province, tota-

lisent environ le double de ce que l'Entente prévoit investir dans l'année 1996-1997.

Selon M. Donald Arsenault, cette situation est normale. «Par les années passées, on avait atteint un certain équilibre entre l'argent disponible et les projets présentés par la communauté. Cette année, la façon de fonctionner est très différente. Beaucoup de nouveaux projets ont été présentés et beaucoup de nouvelles initiatives ont été développées» dit M. Arsenault.

(Suite à la page 3)

## Suite de page 1

Même si on disposait de peu de temps, il était donc crucial d'établir les priorités de développement glo-

bal, selon le processus prévu dans l'Entente.

C'est ainsi que le Comité de concertation communautaire, composé de Monique Doiron, Melvin Poirier et Marie-Anne Arsenault, a tenu des consultations communautaires dans chacune des régions et au niveau provincial, afin de recueillir et intégrer les priorités de développement global de la

communauté et pour traduire ces priorités dans un plan de développement global pour l'ensemble de la communauté.

Le Comité de concertation communautaire remettra ensuite le plan d'action de la communauté au Comité de gestion de l'Entente. Le Comité de gestion de l'Entente est composé des trois membres du Comité de concertation commu-

nautaire, mentionnés p  
L'une de ces personnes  
présidente du Comité c  
L'autre co-présidente se  
Comeau-Anderson, qui  
trice du Patrimoine can  
la région de l'Île, au  
Charlottetown. Les autre  
du Comité de gestion se  
Arsenault et Paul-Émil  
du ministère du P  
canadien. Toutes ces  
ont le droit de vote. Un  
personne, sans droit de v  
au Comité de gestion, au  
Société Saint-Thomas-d

Le Comité de gestio  
évaluation des projets p  
tenant compte des pr  
développement global c  
munauté et d'une foul  
facteurs : notamment,  
de l'organisme de réali  
jet à l'intérieur d'un  
financier donné, le mér  
jet, son impact et son r  
stratégie de développem  
de la communauté. Le  
gestion fera ensuite par  
commandations, quant a  
financer et quant aux r  
financement à accorder  
**cependant au ministre du**  
canadien, en l'occure  
Sheila **Copps**, de décide  
cation des fonds aux  
groupes demandeurs. ★

# Conséquence des compressions budgétaires : il y a moins de fonctionnaires fédéraux pour servir le public dans sa langue

(APF) Le nombre de fonctionnaires fédéraux bilingues, qui sont responsables de servir le public dans les deux langues officielles, a diminué de 7 pour cent entre 1994 et 1995, en raison de la décision du gouvernement de réduire ses effectifs.

Selon les chiffres contenus dans le rapport annuel du Conseil du Trésor sur les langues officielles pour l'année 1994-1995, le nombre de postes désignés bilingues pour le service public est passé de 42,814 en 1994 à 39,865 en 1995, soit à peu près le même nombre qu'en... 1984!

Cette diminution des effectifs bilingues pourraient avoir des répercussions sur les services offerts en français dans les bureaux fédéraux.

Seulement 79 pour cent des bureaux fédéraux au pays, qui étaient désignés pour répondre

aux Canadiens en anglais et en français, étaient en mesure d'offrir un service à la clientèle dans les deux langues officielles, selon une étude du Commissaire aux langues officielles.

Pas moins de 28 pour cent des bureaux fédéraux désignés, qui étaient situés hors Québec, ne fournissaient pas des services en français au moment de l'enquête menée par le Commissaire en 1994.

On note aussi un diminution du nombre de postes bilingues dans les services internes de la fonction publique fédérale. De 21,170 qu'ils étaient en 1994, le nombre de fonctionnaires bilingues à l'intérieur n'était plus que de 19,068 l'an dernier.

Le nombre total de postes bilingues dans la fonction publique fédérale est d'ailleurs passé de 64,080 en 1994 à 59,014 en 1995.

Le pourcentage de fonctionnaires francophones au sein de la

fonction publique fédérale est toutefois stable depuis 1984, indique le dernier rapport du Conseil du Trésor sur les langues officielles. En 1995, vingt-huit pour cent des fonctionnaires fédéraux étaient des francophones.

Dans l'Ouest et le Nord, 2 pour cent des fonctionnaires fédéraux étaient des francophones. En Ontario, ils représentaient 5 pour cent de la fonction publique fédérale, mais 38 pour cent dans la région de la capitale nationale. Au

Nouveau-Brunswick, 32 pour cent des fonctionnaires fédéraux étaient des francophones en 1995. On comptait 3 pour cent de fonctionnaires fédéraux francophones dans les autres provinces de l'Atlantique. ★

# Développement et Paix souhaite que le monde tourne plus juste

Le monde ne tourne pas rond! Pas tout à fait, dit le thème de la campagne «Carême de Partage» de Développement et Paix : «le monde ne tourne pas... juste!», selon un communiqué.

Malgré tous les progrès accomplis par l'humanité, la réalité nous oblige à reconnaître que des dizaines et des centaines de millions de personnes sont actuellement condamnées à la pauvreté, à la répression, à l'exclusion. Qu'on en juge : les chiffres les plus récents de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) font état de 800 millions de mai-nourris dans le monde.

Voilà une situation inadmissible et totalement injuste, estime Développement et Paix. Et c'est précisément le mandat de l'organisme officiel de l'Église catholique pour la solidarité internationale de rappeler à la population l'urgence de modifier l'ordre des choses et de solliciter cette dernière pour que le monde tourne plus juste.

L'objectif de la campagne de



Développement et Paix a été fixé cette année à 9 millions de dollars. Cette somme permettra à Développement et Paix de poursuivre, ici, son travail d'éducation et d'appuyer financièrement ces hommes et ces femmes qui, en Afrique, en Asie et en Amérique latine, se regroupent et mettent sur pied des initiatives qui améliorent la qualité de vie de leur communauté.

L'an dernier, grâce à l'appui de la population, Développement et Paix a soutenu 331 projets commu-

nautaires dans une soixantaine de pays. De plus, lors d'événements majeurs, tels la crise au Rwanda, l'organisme a apporté des secours importants aux victimes.

La Coopérative de développement internationale (CDI) de l'I.-P.-E. veut aussi faire sa part. Associée à Développement et Paix, la CDI coordonnera la campagne Carême de Partage dans la région Évangéline. Pour sensibiliser les étudiant(e)s et leurs parents, le «Calendrier Style de vie» leur sera remis. Ce calendrier pourra servir à toute la famille qui veut vivre le carême d'une façon spéciale.

Aussi, les élèves pourront déposer de l'argent de leurs économies dans des canettes distribuées à chaque classe. Les adultes pourront aussi le faire puisqu'il y aura des canettes à des comptoirs ici et là, dans des commerces de la région Évangéline. Il sera aussi possible d'obtenir le calendrier dans les églises de la région.

Par ces gestes, ce sera notre façon à nous de faire en sorte que le monde tourne plus juste!★

# Une partie pas comme les autres

(J.L.) Samedi soir à la patinoire à Abram-Village, les membres de l'équipe novice A de l'Association du hockey mineur Évangéline ont rencontré des adversaires peu ordinaires. En effet, ils ont joué contre leurs parents. Sur la photo, on voit la gardienne de but Holly MacNeil, qui se prépare à repousser

la rondelle de son mieux. Pour l'occasion, Ann Arsenault et Aurella Arsenault se sont transformés en entraîneurs pour les jeunes. Les vrais entraîneurs de l'équipe, Alfred Arsenault et Wayne Gallant, se sont joints à l'équipe des parents, pour les aider un peu. Le résultat de la partie n'a aucune importance. ★



# Mise en place de l'Institut des conseillers en petites entreprises



*L'Institut des conseillers en petites entreprises inc. (ICPEI), un organisme sans but lucratif, a été mis en place récemment au cours d'une cérémonie tenue à Halifax. L'Institut offrira dans la région le premier programme de formation complet visant à améliorer les compétences et les capacités des conseillers en petites entreprises. Sur la photo, on aperçoit Wayne Hooper, directeur du Institute of Information and Education (Holland College) et concepteur du programme d'études; Alan MacDonald, président de l'ICPEI; et Geoff Regan, député fédéral de Halifax-Ouest, représentant l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA), le promoteur principal de cette mesure. L'Institut et le programme d'études ont également reçu l'appui des provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, et de Terre-Neuve et du Labrador, ★*

# Patch Plus, un programme pour arrêter de fumer, en français

Par Jacinthe **LAFORÉST**

Les programmes disponibles en français pour arrêter de fumer à l'Île-du-Prince-Édouard sont très rares, mais il y en a un qui est partiellement disponible en français. Il s'agit du programme *Patch Plus*, qui se dit le «programme le plus innovateur disponible au Canada».

On dit qu'il est partiellement offert en français car seul le livre

d'accompagnement de 70 pages est disponible en français.

Le programme inclut aussi six sessions de 90 minutes réparties sur un total de 21 jours, dans des groupes qui peuvent atteindre 12 personnes. Les quatre premières sessions visent à préparer le participant ou la participante à arrêter de fumer.

Il y a des facilitateurs spécialement formés pour animer les discussions et suivre les progrès des

participants, mais ces facilitateurs ne sont pas francophones.

Le programme *Patch Plus* est offert à l'Île grâce à des fonds fournis par Santé Canada. Les partenaires du projet, à l'Île, sont la Fondation des maladies du cœur de l'Île, les services de désintoxication, le Centre de santé de Charlottetown et des environs, l'Association pulmonaire de l'Île, et les services de santé et communautaires à l'île.

Les services de santé *Homewood* sont également partenaires du projet, étant les auteurs du programme *Patch Plus*.

Le programme est conçu selon une approche holistique, qui traite autant des aspects psychologiques que physiologiques de la dépendance au tabac, à la nicotine.

Il faut préciser que contrairement à ce qu'on peut croire, on ne prescrit pas de substitut de nicotine (*patch*) automatiquement à tous les participants. On détermine d'abord grâce à un questionnaire quel type de fumeur est le participant avant de déterminer de quel type d'aide il a besoin.

Le programme prévoit que les participants arrêteront de fumer entre la quatrième et la cinquième

session, mais ils peuvent arrêter plus tôt, s'ils s'y sentent prêts. Dans les sessions subséquentes, on parle des possibilités de rechutes, et de comment les éviter.

Le programme aide les participants à développer la capacité d'intercepter et de neutraliser leur besoin de fumer et ce qui déclenche le besoin de fumer, en mettant l'accent sur la motivation d'arrêter de fumer, la compréhension du pourquoi on fume, du comment on fume, de quand on fume et de ce qui se passe lorsqu'on fume.

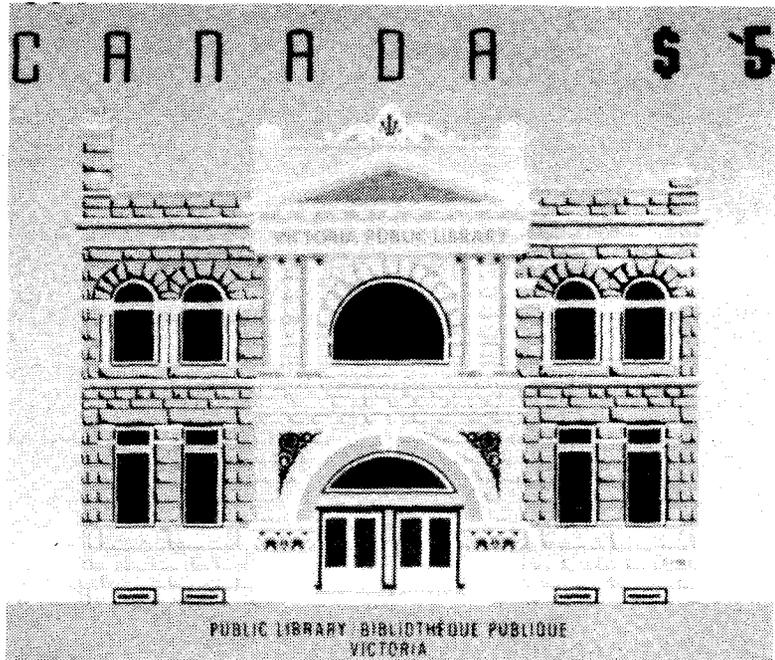
Pour obtenir plus de renseignements sur le programme *Patch Plus*, à l'Île-du-Prince-Édouard, on peut téléphoner au 368-8118, ou le 1-800-474-8443. Notez que le programme est disponible pour un temps limité. ★

# Bibliothèque **publique** Carnegie en Colombie-Britannique

Le 29 février, la Société canadienne des postes émettra un nouveau timbre courant de 5 \$ dédié à l'édifice de l'ancienne bibliothèque publique Carnegie de Victoria en Colombie-Britannique. Ce timbre sera le sixième de la série sur l'architecture canadienne et remplacera le timbre de 1990 ayant pour motif le marché Bonsecours de Montréal.

Érigé en 1904, l'édifice de l'ancienne bibliothèque constitue un remarquable exemple de l'architecture historiciste **néoromane** dont l'architecte bostonien H. H. Richardson se fit le champion. Le style richardsonien s'inspire de l'architecture médiévale et allie l'appareil en bossage - autrement dit, la pierre au fini rustique - les grands portails en arcade et le fenêtrage symétrique par groupes de baies profondément encastrées. La bibliothèque a été démantelée au début des années 80 et, à présent, c'est le **Pacific Coast Savings Credit Union** qui occupe la bâtisse, mais la majeure partie de la façade est intacte et a conservé son allure d'origine. La Province a déclaré l'édifice monument historique en 1979.

De nos jours, le bâtiment est considéré comme l'un des joyaux de l'architecture canadienne; pourtant sa construction a déclenché à l'époque une furieuse controverse aux relents acrimonieux. Puisque c'était des fonds octroyés par la **Andrew Carnegie Foundation** qui allaient permettre de bâtir la bibliothèque, soutenaient bon nombre de citoyennes et de citoyens, il fallait qu'elle ressemble aux autres bibliothèques Carnegie du continent. En



définitive, le conseil municipal retint la première proposition : la bibliothèque fut donc construite selon les plans de Thomas Hooper et de Charles Elwood Watkins.

Thomas Hooper est né en Angleterre en 1857 et émigra au Canada en 1871. Natif de Victoria, Charles Watkins a commencé sa carrière comme apprenti chez Hooper, dont il devint ensuite l'associé dans une firme d'architectes ayant pignon sur rue à Vancouver et à Victoria. On doit à ce duo plusieurs édifices parmi les plus élégants et les plus harmonieux de Colombie-Britannique, dont la bibliothèque Carnegie et l'église méthodiste métropolitaine de Victoria, les bâtiments municipaux de Revelstoke et de Vernon, ainsi qu'à Vancouver les édifices Winch et Spencer et l'aile arrière du Palais

de Justice.

Le timbre porte la griffe du concepteur montréalais Raymond Bellemare. Ce dernier a déjà réalisé pour la Société canadienne des postes les cinq autres timbres-poste de la série sur l'architecture canadienne, les enveloppes préaffranchies consacrées aux capitales du Canada et, dernièrement, les timbres et les enveloppes sur les oiseaux dont l'émission a eu lieu au début de cette année. Avec le concours de l'architecte torontois Robert G. Hill, le concepteur s'est servi de photographies anciennes et des plans originaux pour réaliser par ordinateur des images précises de l'édifice en trois dimensions, qu'il a ensuite dotées des couleurs et des tonalités les plus judicieuses et dont il a gommé le schéma au trait pour parvenir au produit fini. ★

# L'Acadie à découvrir, de retour à Bonjour Atlantique

Cette année encore, la radio de Radio-Canada présente son concours L'Acadie à découvrir, durant le mois de mars, à ses trois éditions de Bonjour Atlantique. Tous les matins, à 7 h 40, ce sera l'heure de ce concours des plus populaires, selon un communiqué.

L'Acadie à découvrir, c'est un jeu questionnaire intéressant et amusant qui permet aux participants et aux auditeurs de mettre

à l'épreuve, leurs connaissances sur l'Acadie, celle d'aujourd'hui et celle d'antan.



Les inscriptions se font du 12 février au 1<sup>er</sup> mars 1996. En tout, 135 personnes de l'Atlantique participeront au concours en ondes, c'est-à-dire, 45 au Nouveau-Brunswick, 45 à l'Île-du-Prince-Édouard et 45 en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve. Durant la première partie du concours, soit du 4 au 22 mars, les animateurs des trois éditions de Bonjour Atlantique téléphoneront aux participants pour leur poser une question. Ceux qui répondront correctement passeront à l'étape suivante, et ainsi de suite. Du 25 au 27 mars auront lieu les **demi-finales** provinciales. Ensuite, chaque édition aura sa finale provinciale le 28 mars. Et la grande finale atlantique aura lieu le vendredi 29 mars 1996.

Des livres des Éditions d'Acadie seront remis à titre de prix de participations. Les 9 finalistes provinciaux recevront le Petit Larousse Grand Format, le Dictionnaire Larousse des littératures française et étrangères sera remis aux 3 gagnants provinciaux, et le grand gagnant atlantique recevra le Nouveau Larousse encyclopédique en 2 volumes.

Les auditeurs qui veulent participer n'ont qu'à remplir l'un des coupons d'inscription qui seront publiés dans La Voix acadienne au cours du mois de février. Il est aussi possible de s'inscrire par téléphone en composant le 1-800-565-5453.

**Bonjour** Atlantique, édition de l'**Île-du-Prince-Édouard**, est diffusée en semaine de 6 heures à 9 heures et est animée par Georges Arsenault, sur les ondes de CBAF-FM Atlantique, la radio de **Radio-Canada**. ★

# Finie la chasse annuelle aux subventions : dix-huit organismes francophones se partageront 11,8 millions sur quatre ans

(APF) Dix-huit organismes francophones nationaux se partageront une somme de 11,8 millions de dollars au cours des quatre prochaines années, à la suite d'une entente conclue avec le gouvernement fédéral.

La vice-première ministre et ministre du Patrimoine canadien, Sheila Coops, a signé cette entente de financement plurianuel avec les représentants des associations francophones qui oeuvrent au développement des

communautés francophones. La cérémonie de signature a eu lieu au Musée canadien des civilisations à Hull.

Des ententes semblables ont déjà été signées au cours de la dernière année avec des communautés francophones de sept provinces et territoires, de même qu'avec la communauté anglophone du Québec.

Mme Coops a salué le courage et la détermination des francophones : «Vous faites la preuve

que la dualité linguistique peut fonctionner à travers le Canada et que vos communautés peuvent s'épanouir.» Elle a ajouté que le monde admirait le Canada justement parce que les minorités francophones n'ont jamais abandonné et ont prouvé qu'il était possible de vivre dans un pays en respectant les différences : «Les francophones de partout au Canada jouent un rôle clé dans l'avancement de notre société tolérante et généreuse.»

Selon Mme Coops cette entente de financement remet entre les mains des associations francophones la responsabilité «de gérer efficacement» les ressources financières à leur disposition. Elle a

qualifié l'entente «d'investissement éclairé.»

Le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne, Jacques Michaud, estime de son côté que cette entente est «avantageuse», puisqu'elle permettra aux organismes nationaux de dépenser moins de temps et d'énergie à la recherche de subventions.

Les associations nationales qui ont signé cette entente sont : l'Alliance des radios communautaires du Canada, l'Assemblée des aînés et des aînées francophones du Canada, l'Association canadienne d'éducation de langue française, l'Association des scouts du Canada, l'Association natio-

nale des théâtres francophones hors Québec, l'Association de la presse francophone, la Commission nationale des parents francophones, le Conseil de la vie française en Amérique, le Conseil canadien de la coopération, la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français, la Fédération culturelle canadienne-française, la Fédération de la jeunesse canadienne-française, la Fédération des communautés francophones et acadienne, la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, le Festival international de la chanson de Granby, les Guides franco-canadiennes et le Réseau national d'action éducation femmes.★

# Semaine de petites douceurs à l'école Évangéline



Les activités de la dernière journée de la Semaine d'appréciation du personnel scolaire à l'école Évangéline étaient organisées par le conseil étudiants de l'école. A l'heure du dîner, les enseignants ont été rassemblés au salon des étudiants pour une danse, pas comme les autres, qu'on appelle en anglais "spot dance".

(J.L.) La semaine du 12 au 16 février 1996 était la Semaine d'appréciation du personnel enseignant et non-enseignant à l'Île-du-Prince-

Édouard. À l'école Évangéline, tout le personnel a été surpris chaque jour, par une petite gâterie. Lundi, chaque membre du per-

sonnel a reçu des fleurs et les salons des professeurs ont été décorés. Cette journée était parrainée par la Commission scolaire de langue

française.

Mardi, le personnel a été convié à une pause-café parrainée par la section française des troubles d'apprentissage. Afin de permettre à tout le personnel de participer à la pause-café, les membres du comité organisateur de la semaine étaient là pour les remplacer dans leurs fonctions, en cas de besoin.

Mercredi, jour de la Saint-Valentin, la journée était parrainée par le Foyer école. Chaque membre du personnel a trouvé une pomme sur son pupitre ou dans son bureau ou autre, en cette journée. Il y a eu aussi le concours de Saint-Valentin à Bonjour Atlantique, édition Î.-P.-É..

Le jeudi, le personnel a eu droit à de la musique et des chansons pendant les récréations. Cette journée était placée sous le parrainage du Centre scolaire-communautaire Évangéline.

Vendredi, dernière journée de la semaine, le personnel a été convié à une danse un peu spéciale, organisée par le Conseil étudiants de l'école Évangéline, au salon des étudiants. Tous les enseignants étaient présents.

Chacune de ces activités était une surprise pour les membres du personnel. ★

# Le Forum national sur la santé : une chance de participer aux décisions

**Par Patricia BALLEM**

Le Forum national sur la santé a été lancé par le gouvernement fédéral en octobre 1994. Il a pour mandat d'accroître l'efficacité des services de santé et de présenter au gouvernement des recommandations sur les mesures à prendre. Le Forum, présidé par le Premier ministre, et le ministre de la santé, l'honorable David Dingwall, comme vice-président compte maintenir un système de santé qui soit à la fois universel, intégral, administré publiquement et accessible à tous les citoyens et citoyennes du pays.

Tous les vingt-quatre membres du Forum, représentant toutes les parties du pays, et Debbie Good C.A., qui représente l'Î.-P.-E., ont été choisis pour leur expertise et la vision particulière qu'il peuvent apporter au Forum, et non parce qu'ils représentent les intérêts d'un groupe ou d'une association quelconque.

Le mandat du Forum repose vraiment sur la participation du public, lors des réunions de discussion qui auront lieu dans 35 communautés du pays de novembre 1995 à mars 1996. La première réunion sur l'Île a eu lieu à Charlottetown les 8 et 10 février. Un autre processus plus structuré débutera au

printemps 1996. Au cours de l'automne 1996, le Forum indiquera l'orientation que prendront probablement les travaux.

Vu que le système canadien repose sur le principe que la capacité de payer ne devrait pas jouer un rôle déterminant dans la prestation des services; les Canadiens doivent se demander s'ils sont prêts à accepter ce qui se passera si l'on décide de traiter les soins de santé davantage comme un produit de commerce.

Parce que plus de 70 pour cent des dépenses de santé au Canada sont financées par l'État, et que le reste provient de sources privées comme les primes d'assurance privée et les déboursés directs, il faut être sûr que le système fonctionne de façon aussi efficace que possible, avant de songer à injecter davantage de ressources dans le système, qu'elles proviennent de sources privées ou publiques. Pour tous, la question véritable est de savoir si les limites sont raisonnables, abordables et conformes à l'éthique, si elles permettent de répondre aux besoins de la population dans le domaine de la santé, et si les critères d'accès sont pertinents.

Le cadre législatif et réglementaire qui sous-tend le système de soins de santé ne permet pas à

l'assurance privée de couvrir des services offerts par les médecins et les hôpitaux et jugés médicalement nécessaires. Il décourage aussi la mise sur pied des services privés payants qui sont disponibles dans le système public.

Les gens doivent décider si le système public doit s'adapter aux préoccupations de qualité, d'adaptabilité et conforme aux objectifs et aux valeurs de la société. Il n'y a aucun doute que le mouvement vers un système privé parallèle remet en question les principes de l'équité et de l'universalité; alors il est évident que les enjeux sont grands.

Il est important pour cette génération et pour la prochaine, que tous les Canadiens et les Canadiennes se prononcent avant que le Forum formule les avis qu'il fournira au gouvernement en composant le numéro sans frais pour obtenir un cahier à remplir soi-même. Pour savoir quand la prochaine ronde de discussion se réunira dans votre région, ou s'inscrire pour participer aux groupes de discussion, composez le numéro 1-800-256-0844 ou écrivez au Forum national sur la santé, 200, rue Kent, 4<sup>e</sup> étage, C.P. 2798, Ottawa (Ontario) K1P 6H4. ★



# 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage

Alyre et Rita Arsenault d' Abram-Village ont célébré dimanche leur 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage, leurs noces d'or. Le couple a 11 enfants, qui sont Bella, Rose, Alice, Fidèle, Robert, Pierre, Alphonse, Dianne, Alfred, Léonce et Paulette. Ils ont un total de 27 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Après la messe en l'église de St-Philippe et St-Jacques, un dîner a été servi à la salle de Baie-Egmont. Une adresse a été lue par la soeur de Rita, Evelyn.

Chacun des enfants du couple a présenté une rose et les petits-enfants ont chanté à leurs grands-parents, une chanson qui a été composée par Dianne. Lors de l'après-midi portes ouvertes, le couple a reçu les félicitations et les vœux d'un grand nombre de personnes. ★



# Spectacle du Cap-Breton en tournée à l'île

**(J.L.)** Le super-spectacle «La cachette à Marianne» divertit les touristes et les gens du Cap-Breton depuis plusieurs années déjà. Établi à Saint-Joseph du Moine, tout près de Chéticamp au Cap-Breton, le souper-théâtre La cachette à Marianne est ni plus ni moins que l'équivalent de notre Cuisine à Mémé.

Le spectacle est sous la direction de Paul D. Gallant, natif de l'île-du-Prince-Édouard, qui était d'ailleurs de passage chez-nous récemment.

Il a expliqué que la troupe partait en tournée avec la version 1995 du spectacle, qui s'intitule «Le garçon de son père». Le spectacle met notamment en vedette Wayne Robichaud, aussi natif de la région Evangéline et résident du Cap-Breton depuis quelques années, Adrien Aucoin, qui a séjourné à l'île pendant plusieurs mois et qui faisait partie des

finalistes du Gala de la chanson en Nouvelle-Écosse l'an dernier, Lola Lelièvre et Joel Chiasson, un jeune musicien très talentueux qui joue notamment avec la vedette cap-bretonnienne, Ashley McIsaac.

La troupe sera de passage à l'île dans la semaine précédant la cinquième édition de la Semaine de la francophonie et donnera environ quatre spectacles dans les écoles et pour le grand public. Les dates et lieux restaient à confirmer, lors du passage de M. Gallant à l'île.

En tout, la tournée de la troupe dans les provinces maritimes devrait comprendre 13 spectacles dans les écoles et quatre ou cinq spectacles au grand public. Le lancement de la cassette incluant les meilleures chansons du spectacle La Cachette à Marianne devrait coïncider avec le lancement de la tournée. ★

# ACTIVITÉS CULTURELLES

## La Cayouche s'en vient au Carrefour

C'est maintenant confirmé, le chanteur La Cayouche sera de passage au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean, le samedi 24 février à 21 heures dans le cadre des festivités du Carnaval d'hiver franco-acadien de Charlottetown, selon un communiqué.

Avec ses 9,500 copies vendues, «Un vieux hippy», La Cayouche est actuellement l'un des meilleurs vendeurs des 35 disques distribués aux Provinces maritimes par la division francophone d'Atlantica Musique. Sa dernière tournée a été une réussite complète, et son auditoire ne cesse d'augmenter. La Cayouche est l'artiste de l'heure en Acadie,

La Cayouche, de son vrai nom Réginald-Charles Gagnon, est vite devenu en l'espace de quelques mois un véritable phéno-

mène dans la Francophonie des Provinces maritimes.

Partout où il a passé, les salles étaient pleines à craquer. Son spectacle, dans un décor de circonstance, n'a pourtant rien de compliqué. On chante, on rit et on s'amuse.

Dans ses chansons, que ce soit, J'ai 40 ans, La chaîne de mon tracteur, L'hiver s'en vient ou Les enfants à coup d'botte, La Cayouche parle de sujets qui lui tiennent à cœur.

«Je vais à des places où je n'avais jamais mis les pieds avant et où je ne connais personne, et pourtant les salles sont pleines» avoue celui qui a été en nomination dans la catégorie Enregistrement francophone de l'année lors du **East Coast Music Awards** présenté en fin de semaine à Charlottetown. >



# Sur le bout de la langue

## Qui a peur de son nombre?

Par Annie Bourret (APF)

Vous passez un mauvais quart d'heure chaque fois que vous devez décider quand écrire un nombre en toutes lettres ou en chiffres arabes? Pourtant, chaque fois que vous libellez un chèque, vous appliquez l'une des règles de l'écriture des nombres. Dans les documents où on désire éviter la fraude, il faut écrire le montant en chiffres (50 \$) et tout au long (cinquante dollars). Quant à se rappeler des autres règles, il suffit de ne pas avoir peur de son nombre...

Les sommes se notent généralement en chiffres arabes, suivis d'un espace et du symbole du dollar (50 \$). Les dates, les heures et les distances s'écrivent aussi en chiffres (L'atelier aura lieu le 8 février à 12 h 30 et se déroulera dans une auberge située à 30 kilomètres de Kapuskasing). Les grandes quantités (plus de 10 unités) peuvent s'exprimer en chiffres (les effectifs de l'école Anne-Hébert s'élèvent à 863 élèves), sauf si la phrase commence par le chiffre (Huit cent

soixante-trois élèves sont inscrits à Anne-Hébert).

La durée s'exprime en **toutes lettres**, c'est-à-dire l'âge, un nombre d'années, de mois, de jours, d'heures et de minutes. En voici plusieurs exemples : Zoé a deux mois et demi; Michelle travaille ici depuis huit ans; l'atelier dure trois jours. C'est-à-dire qu'on applique aussi aux fractions d'heures, comme un quart d'heure (et non 1/4 d'heure) et une demi-heure (et non 1/2 heure). Gare au mélange : «12 h et quart»; n'est pas acceptable! Si l'heure est notée en chiffres, la fraction l'est également (12 h 15).

Vingt et cent remportent la palme des erreurs de pluriel. Il faut leur ajouter un S quand ils sont multipliés par un nombre (quatre-vingts; six cents). S'ils sont suivis d'un autre chiffre, vingt et cent demeurent invariables (quatre-vingt-trois; six cent huit). Précédé de cent ou de mille, vingt est invariable (cent vingt élèves). Mille s'il s'agit du chiffre, ne prend pas de S (trois mille personnes). Vous pourriez aussi éviter le problème en écrivant 3 000 personnes, mais cela illustre pas la règle! On

ajoute souvent un S final à mille parce qu'on le confond avec la distance (j'ai marché trois milles).

Demi mérite aussi d'être mentionné, pour ses petits caprices. Quand il précède un nom (une demi-heure; à demi-prix) ou un adjectif (à demi-vidé), demi devient invariable et se soude à l'autre mot avec un trait d'union. Placé après un nom, il s'accorde avec celui-ci en genre seulement. C'est pourquoi on écrit deux heures et demie (accord avec heure) et huit ans et demi (accord avec ans) sans S final.

Quant aux traits d'union dans les nombres, leur cas aurait été réglé en 1991 avec la dernière réforme d'orthographe qui en aurait mis partout! Hélas! Cette réforme avait suscité plus d'indignation qu'autre chose. La règle est toutesimple, toutdemême : les nombres inférieurs à cent sont joints par un trait d'union (trente-deux), à moins qu'ils ne comportent déjà un lien logique, comme la conjonction de «trente et un».

Pour commentaires, envoyez un message électronique à l'adresse [bourret@freenet.vancouver.bc.ca](mailto:bourret@freenet.vancouver.bc.ca)

# Le **jam** acadien a été un grand succès

(J.L.) Les employés du Carrefour de l'Isle-Saint-Jean sont très heureux du déroulement du récent **jam** acadien de quatre heures, présente comme partie intégrante de la plus longue session improvisée de musique au monde des **East Coast Music Awards**.

Selon M. Daniel Hébert, employé communautaire, le but premier était de participer aux **East Coast Music Awards** d'une façon

originale, en donnant une visibilité intéressante aux artistes francophones de l'Île et de l'ensemble de l'Atlantique.

«Au départ, on a demandé une liste des artistes qui avaient confirmé leur présence aux **East Coast Music Awards**, puis on leur a envoyé un fax, pour les informer du **jam** et leur offrir de s'inscrire» raconte M. Hébert.

Plusieurs ont répondu, d'autres

ont attendu de voir, sur place, de quoi cela avait l'air, avant de participer. D'autres n'étaient pas certains de pouvoir arriver à temps, etc. Finalement, les quatre heures ont été facilement remplies.

Devant une salle remplie à capacité, à tel point d'ailleurs que les agents de sécurité devaient régler le trafic, on a tour à tour entendu Michael Pendergast de Charlottetown, Les Habitants du Cap-Breton,

Art Richard de la région de Bouctouche au N.-B., Sylvie et Jacques Arsenault de Charlottetown, groupe de percussion Et + K2, Ron Bourgeois de la N.-É., Réal Pelletier de Charlottetown, le groupe de «jammeux» composé de Gary Gallant, Robert Arsenault, Peter Arsenault et Philippe LeBlanc, les Danseuses du Carrefour et le groupe de percussion Et + K2, dont les membres ont pu ainsi donner un avant-goût de leur mini-représentation, au programme du lendemain. ★



Le **jam** acadien, organisé par le Carrefour de l'Isle Saint-Jean dans le cadre du East Coast Music Awards a attiré quatre spécialistes de la «confiture». De gauche à droite, on voit Philippe LeBlanc à la flûte, Peter Arsenault aux percussions, Gary Gallant à la guitare et Robert Arsenault à la mandoline.

# Le drapeau canadien a 31 ans, mais où sont les Canadiens pour lui souhaiter bon anniversaire

(J.L.) Le 31<sup>e</sup> anniversaire du drapeau national du Canada a été souligné lors d'une cérémonie tenue dans la Salle du Souvenir, au Centre des arts de la Confédération, le

jeudi 15 février 1996.

Le tiers seulement des chaises installées en prévision d'une foule considérable étaient occupées, et s'il n'y avait pas eu les enfants

d'un centre préscolaire voisin du Centre de la Confédération, les employés du Patrimoine canadien et les membres de la fanfare de l'école Colonel Gray, la salle au-

rait été dangereusement vide, sauf pour la présence de quelques nouveaux Canadiens.

Les célébrations se sont tout de même déroulées selon un cérémonial plein de dignité. Suite à l'arrivée de la garde du drapeau de la Légion royale canadienne, M. Scott Parson, artiste prédominant de l'industrie musicale à l'Île, a entonné le Ô Canada, accompagné de la fanfare.

Le maître de cérémonie, M. Francis Blanchard de Charlottetown, a tour à tour invité les dignitaires à prendre la parole et ce, dans les deux langues officielles du Canada.

M. Georges Proud, député fédéral de Hillsborough, a fait un bel effort pour parler français. Puis, M. Alan Buchanan, ministre des Affaires provinciales et procureur général, qui était aussi le représentant de la Première ministre Catherine Callbeck, a pris la parole pour ajouter un peu de sincérité à toute l'affaire. «En 1965, j'étais un élève dans la petite école de Belfast, qui regroupait les élèves de la première à la huitième année. Je me souviens que le 15 février, notre institutrice nous avait tous fait dessiner le nouveau drapeau du Canada. Nous devons le dessiner le plus parfaitement possible et surtout, réussir à faire toutes les pointes de la feuille d'érable:», a-t-il

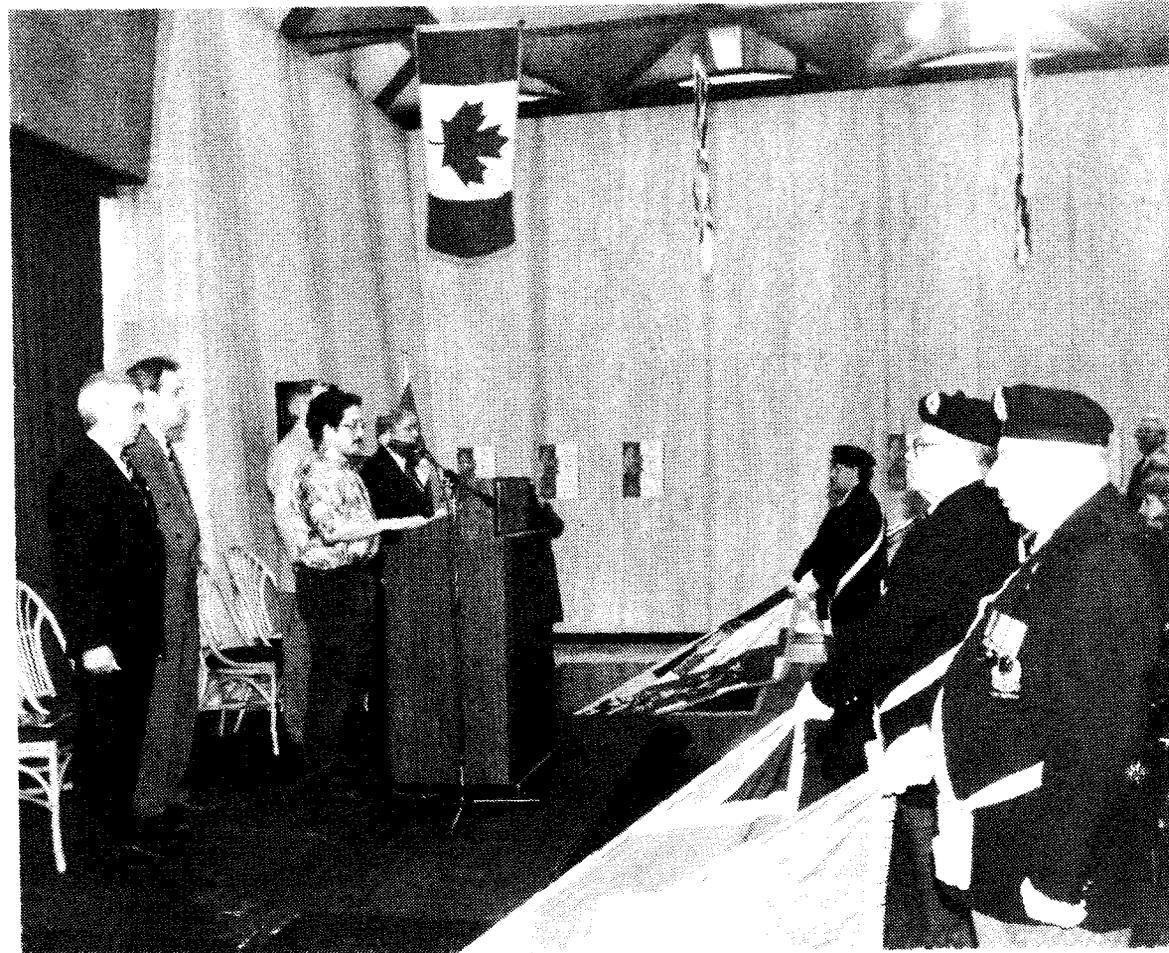
dit, visiblement ému à ce souvenir.

Se servant du slogan de cette nouvelle Semaine «Canada-Une affaire de cœur», M. Buchanan a demandé aux gens de prendre l'avenir de leur pays à cœur, et a dit souhaiter que le drapeau canadien verrait de nombreux 15 février, dans l'avenir.

Parlant au nom du maire de Charlottetown, Ian Tex MacDonald, son adjoint, M. Georges MacDonald a surpris plusieurs personnes en invitant le monde et surtout les hommes et les femmes politiques, à parler du Canada avec la même passion que Lucien Bouchard met à parler du Québec.

Parmi les personnes invitées à prendre la parole, il y avait M. Pierre Paul Gallant, membre du bureau de direction de la Société Saint-Thomas-d'Aquin. Selon lui, l'uni-foilié est le symbole de la vision du Canada, qui «a pris racine dans la diversité culturelle et linguistique qui caractérise notre société depuis ses origines et qui fait aujourd'hui sa force».

Assis à l'arrière, il y avait un jeune homme qui, en tant que Canadien, avait pris l'initiative de faire signer des drapeaux du Canada, par tous les gens qu'il rencontrait. Son 85<sup>e</sup> drapeau était déjà presque recouvert de signatures. ★



# Les oeuvres de Bernice Reid en rétrospective au Musée acadien de l'Î.-P.-É

Par Jacinthe **LAFORÉST**

Vient d'être inaugurée au Musée acadien de l'Île-du-Prince-Édouard, une exposition qui présente, en rétrospective, 73 toiles nées du pinceau de Mme Bernice Reid de Wellington, de 1925 à 1927 et de 1982 à 1995.

Mme Bemice Reid, née Gaudet, est âgée de 86 ans et elle les porte très bien. Invitée à prendre la parole lors de l'inauguration, elle a fait preuve d'humour disant : «J'aimerais mieux faire une peinture, aujourd'hui, que parler en public. Je suppose que je pourrai blâmer mon âge, si je fais des erreurs» ajoute-t-elle.

Elle continue, disant qu'elle a toujours aimé le dessin. Elle aimait particulièrement les, vendredis après-midi, à l'école. A cette époque, c'était la coutume dans les écoles de consacrer cette demi-journée aux arts.

Par contre, ses premières leçons d'art, Bernice les doit aux religieuses de l'Académie Notre-Dame, où elle entre en 1925, à l'âge de 16 ans pour y suivre le cours commercial de deux ans. Même si elle avait un cours d'art par semaine seulement, c'est là que Bemice a appris



De gauche à droite, Mme Léona Bernard, coordonnatrice de l'exposition, Mme Bemice Reid, l'artiste-peintre, et M. Jean-Paul Arsenault, le neveu de cette dernière qui a déclaré l'ouverture de l'exposition.

les techniques de base du fusain, du pastel, de l'huile, de l'aquarelle, en plus de la peinture sur porcelaine.

Pendant cette période, de 1925 à 1927, Bemice réalise six oeuvres et des cartes de souhaits de Noël.

Bemice commence à travailler au magasin Arsenault et Gaudet Ltée, le magasin général de son père.

Elle y reste pendant trois ans. En 1930, Bemice décide de retourner aux études et devient infirmière.

De 1927 à 1981, Bernice ne trouve pas beaucoup de temps pour la peinture. Elle épouse Raymond Reid, m.d., en 1937 et va rester son assistante jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite. Elle va

donner naissance à neuf enfants, dont six sont toujours vivants.

Bemice s'est remis à la peinture en 1982, à la suite du décès de son mari, survenu en 1981. «Cela a été comme une thérapie pour moi», dit-elle.

Elle a donc commencé à peindre sérieusement à 73 ans, à l'âge «où

bien des gens s'assoient dans un fauteuil confortable et attendent la fin» dit Jean-Paul Arsenault, le neveu de Bemice Reid.

C'est d'ailleurs Jean-Paul Arsenault qui a déclaré officiellement ouverte cette très belle exposition. M. Arsenault fait aussi partie des quelque 20 collectionneurs, propriétaires de toiles de Mme Reid, qui ont bien voulu les prêter pour que cette exposition ait lieu. «Cela laisse un grand vide sur le mur au-dessus de la télévision» dit-il, parlant de la toile dépeignant les Moulins Barlow peinte par Mme Reid à la demande de Jean-Paul et de son épouse. «Les Moulins Barlow étaient situés en face de la maison où je vivais, avec ma mère» dit M. Arsenault.

À partir de 1982, Bemice Reid a pris des cours, notamment avec feu Diana Lemyre Savidant. «Je reconnais l'influence dans certaines toiles» dit Allan Savidant, le mari de l'artiste défunte, qui a assisté au vernissage.

L'une des filles de Bemice Reid, Noëlla Gallant, dit avoir été surprise devant toutes les toiles que sa mère a peintes. «Il y en a que je n'avais jamais vues» dit-elle.★

# Réflexion sur le patrimoine canadien

Difficile de parler d'autres choses que de patrimoine. Nous sommes au beau milieu de la Semaine du patrimoine, qui a été inaugurée de belle façon à Miscouche dimanche, par le vernissage de l'exposition rétrospective des oeuvres de Mme Bernice Reid de Wellington.

Certaines des toiles de Mme Reid et notamment, celle représentant les Moulins Barlow, sont autant de toiles qui contribuent à perpétuer les mémoires, la richesse du patrimoine commun à des nombreuses personnes. Il était d'ailleurs touchant de voir des observateurs éclairés comparer leurs mémoires des Moulins Barlow, se servant de la toile comme point de comparaison.

Ils avaient plaisir à partager leurs souvenirs et leurs connaissances, avec un enthousiasme qui aurait fait rougir d'envie plus d'un professeur d'histoire, même avec des gens n'ayant aucun souvenir de l'époque des Moulins Barlow. Ce faisant, ils permettaient à des personnes n'ayant aucune mémoire de lieu, de s'approprier ce patrimoine comme si c'était le leur, de le chérir et peut-être éventuellement, d'en perpétuer la mémoire à leur tour.

Cela semble simple et facile... partager son patrimoine, et tellement évident aussi. Alors, qu'est-ce qui nous retient d'agir plus en ce sens lorsqu'il est notamment question de notre pays?

Nous venons de conclure la première de la Semaine nationale Canada-Une affaire de coeur. Cette semaine aurait dû rallier des émotions, fournir des occasions d'exprimer des sentiments patriotiques qui sont, après tout, le résultat d'une fierté indéniable et d'une connaissance adéquate (à défaut de parfaite) de son patrimoine, de celui de son voisin, et du patrimoine qui nous est commun.

Si les politiciens fédéraux, qui sont nos leaders au niveau du pays, ont essayé de dire quelque chose en ce sens, on ne le saura probablement jamais, car ils ont été la cible de manifestants mécontents chaque fois qu'ils ouvraient la bouche. De plus, le Premier ministre Chrétien a «choisi» cette semaine pour malmenier l'un de ces manifestants. Quelles que soient les raisons de ce geste, l'image qu'en ont diffusée les médias fait maintenant partie de notre patrimoine, celui qu'on voudrait oublier.

Malgré ses côtés moins reluisants, je voudrais que nous soyons capables de parler de notre pays, de notre patrimoine, avec la sincérité, l'enthousiasme et la passion dont j'ai été témoin au Musée acadien dimanche après-midi.

Il est temps que nous cultivions notre patrimoine collectif, un patrimoine en constante évolution, formé du patrimoine familial, communautaire, social, culturel et linguistique de chaque Canadien et Canadienne.

Pour cela, il faut le connaître, ce patrimoine. C'est pourquoi j'applaudis l'initiative du ministère de l'Éducation de la province, concernant l'organisation d'une Foire du Patrimoine (lire à la page 2). En engageant directement 300 enfants de la 4<sup>e</sup> année à la 9<sup>e</sup> année, cet événement promet de sensibiliser, de convaincre, un important noyau de jeunes personnes, qui auront toute leur vie pour cultiver leur passion pour leur patrimoine et celui des autres.

Presque toutes les personnes passionnées que je rencontre au fil des jours ont été touchées dans leur jeune âge, que ce soit pour le français, pour le hockey, pour le mouvement coopératif, ou pour leur pays.★

**Jacinthe Laforest**

# «Il nous faut quelques bonnes années profitables»

Par Jacinthe LAFOREST

La survie du complexe touristique Le Village est chère au cœur de tous les résidents de la région Évangéline, non seulement parce que c'est un important employeur, mais aussi parce que c'est une coopérative à laquelle se rattache toute une portion de l'histoire de la région et plus particulièrement de Mont-Carmel.

Depuis plusieurs années, pour Le Village, les hivers laissent la place à des printemps difficiles qui, à leurs tours, se transforment en saisons touristiques qu'on aborde avec plus d'appréhension que d'espoir. Cette année, on battra probablement des records en ce sens.

Suite à la «non vente» de l'Auberge du Village, à Summerside, au tout début de l'année 1996, et à l'incapacité de la Coopérative de développement (créée pour cette unique raison) de se porter acquéreur sur le champs de l'Auberge et des autres valeurs mises en vente, les démarches se sont poursuivies et se poursuivent encore.

Il faut rappeler que la **League Savings & Mortgage Inc**, la société

qui est techniquement propriétaire de l'Auberge, voulait en obtenir un minimum de **350 000 \$** alors que la Coopérative de développement Ltée, ne voulait pas monter plus haut que 175 000 \$, ce qui était la plus haute mise dévoilée lors de la vente aux enchères de janvier.

Selon M. Wilfred Arsenault, porte-parole de la Coopérative de développement Ltée, cette dernière a réussi à faire baisser les exigences de la **League Savings & Mortgage** de 100 000 \$, pour un prix de vente de **250 000 \$**. C'est 75 000 \$ de plus que ce que M. Arsenault disait ne pas être en mesure de dépasser, étant donné l'état de rentabilité du complexe touristique.

«La Coopérative de développement a commencé à négocier avec la Centrale des caisses populaires de l'Île, pour financer l'achat et la restructuration financière du complexe» précise M. Arsenault. D'abord fixée au 16 février, la date **limite imposée par la League Savings & Mortgage** pour confirmer le financement a été reportée de quelques jours.

C'est que la Coopérative voudrait **refinancer** la totalité de la dette qui pèse sur le complexe le Village. On

parle d'une somme qui s'apparente au demi million de dollars, mais M. Arsenault n'a pas confirmé ces chiffres.

Malgré que cette somme est plus importante qu'on l'espérait, «la Coopérative est confiante que la structure sera idéale pour faire fonctionner le complexe d'une façon profitable, avec une gérance solide et un conseil d'administration impliqués dans les opérations» dit-il.

Selon lui, c'est évident qu'il y a eu un problème financier, mais ce fait à lui seul ne peut pas expliquer toute la misère des dernières années. «Il n'y a pas eu de gérance permanente au cours des dernières années... on a mis des personnes là pour boucher des trous... cela nuit au fonctionnement et à la planification» dit Wilfred Arsenault.

Si cela est vrai, comment expliquer que la Coopérative Le Village des pionniers acadiens, l'organisme qui va assurer le fonctionnement journalier du complexe, vient de confirmer l'embauche d'un directeur général, qui sera en poste pour une durée de 10 semaines, pendant l'été.

M. Léonce Bernard, gérant de la Caisse populaire Évangéline, a

obtenu un congé sans solde de son présent employeur pour la durée de ladite période et M. Claude Gallant, président du bureau de direction du complexe, a confirmé dans un communiqué de presse que M. Bernard était le directeur général.

Plusieurs observateurs dans la communauté, dont plusieurs ont déjà travaillé à Lc Village et Tours Acadie, se surprennent des décisions que l'administration prend, année après année. «Ils devraient embaucher des spécialistes en marketing et en tourisme, pour faire la planification pendant l'hiver. Au lieu de cela, ils embauchent des comptables» a lancé récemment une personne qui ne souhaite pas être identifiée.

Pour M. Wilfred Arsenault, l'année 1996 sera cruciale et il ne s'en cache pas. Pourtant, il reste optimiste, disant que tout ce dont Le Village a besoin, c'est de «quelques bonnes années profitables» pour se remettre sur pied, «pour faire revivre le complexe et démontrer une certaine stabilité financière».

Selon l'entente qui lie la Coopérative de développement Ltée à la Coopérative Le Village,

cette dernière va louer l'ensemble du complexe et en assurer le fonctionnement.

«L'idéal, ce serait qu'au bout de quelques années, la situation serait assez bonne pour que tout le complexe soit remis à la Coopérative Lc Village» dit M. Arsenault. En attendant, c'est la Coopérative de développement Ltée qui va faire les paiements aux créanciers.

La Coopérative de développement Ltée est formée de quatre partenaires. Il s'agit de la Coopérative Le Village des pionniers acadiens, de la Coopérative des employés du Village, formée il y a quelques années seulement, du groupe Capital Risque de la Baie acadienne et de la Société de développement de la Baie acadienne (SDBA).

A titre de directeur général de la SDBA, M. Wilfred Arsenault est très préoccupé par le petit nombre d'attractions et d'activités disponibles dans la région. «On est sur la veille de s'embarquer dans un plan de développement économique, et le secteur touristique sera très important à l'intérieur de ce plan de développement» lance-t-il. ★

# Identification des priorités : l'exercice validera les plans d'action des organismes

Par Jacinthe LAFOREST

Selon M. Donald Arsenault, le processus d'identification des priorités régionales et provinciales, entrepris par la communauté des suites de la signature de l'Entente Canada-communauté, pourra éventuellement devenir «un exercice de validation ou de confirmation des plans d'action et des mandats des organismes provinciaux ou régionaux».

M. Arsenault faisait cette réflexion en réponse à une préoccupation exprimée par Ulysse Robichaud, président de la Fédération des parents de l'I.-P.-É. «Qu'est-ce qui arrive si les priorités identifiées au cours du processus ne correspondent pas à nos mandats, à nos plans d'action?»

M. Arsenault a aussi ajouté que si, par hasard, les priorités identifiées par la communauté étaient à l'opposé du mandat des organismes, ce serait un message que les organismes visés ne devraient pas ignorer.

Lors de la consultation provinciale du jeudi 15 février, les délégués des organismes provinciaux devaient, à raison d'un document par organisme, se prononcer sur une soixantaine de projets, divisés pour l'exercice en une quantité impressionnante d'activités.

Par exemple, le secteur sports et



Les participants à la session de concertation provinciale du 15 février ont travaillé très fort pour mettre toutes les activités en ordre de priorités, dans chacun des secteurs.

loisirs contenait 20 activités, le secteur communautaire, 11; il y en avait 19 dans le secteur culturel et artistique; 37 en éducation; 9 en patrimoine; 12 en communication.

## Suite de page 1

Même si on disposait de peu de temps, il était donc crucial d'établir les priorités de développement glo-

bal, selon le processus prévu dans l'Entente.

C'est ainsi que le Comité de concertation communautaire, composé de Monique Doiron, Melvin Poirier et Marie-Anne Arsenault, a tenu des consultations communautaires dans chacune des régions et au niveau provincial, afin de recueillir et intégrer les priorités de développement global de la

communauté et pour traduire ces priorités dans un plan de développement global pour l'ensemble de la communauté.

Le Comité de concertation communautaire remettra ensuite le plan d'action de la communauté au Comité de gestion de l'Entente. Le Comité de gestion de l'Entente est composé des trois membres du Comité de concertation commu-

nautaire, mentionnés plus haut. L'une de ces personnes sera co-présidente du Comité de gestion. L'autre co-présidente sera Carmen Comeau-Anderson, qui est directrice du Patrimoine canadien pour la région de l'Île, au bureau de Charlottetown. Les autres membres du Comité de gestion sont Donald Arsenault et Paul-Émile LeBlanc, du ministère du Patrimoine canadien. Toutes ces personnes ont le droit de vote. Une septième personne, sans droit de vote, siègera au Comité de gestion, au nom de la Société Saint-Thomas-d'Aquin.

Le Comité de gestion fera une évaluation des projets priorités, en tenant compte des priorités de développement global de la communauté et d'une foule d'autres facteurs : notamment, la capacité de l'organisme de réaliser le projet à l'intérieur d'un exercice financier donné, le mérite du projet, son impact et son rôle dans la stratégie de développement global de la communauté. Le Comité de gestion fera ensuite part de ses recommandations, quant aux projets à financer et quant aux niveaux de financement à accorder. Il revient cependant au ministre du Patrimoine canadien, en l'occurrence Mme Sheila Copps, de décider de l'allocation des fonds aux différents groupes demandeurs. ★

# Bonjour Atlantique ÎPÉ: première émission le 3 septembre 1996

Par Jacinthe **LAFORÉST**

Lors de son récent passage à l'Île-du-Prince-Édouard, le directeur de la radio française des Provinces atlantiques, M. Jules Chiasson, a confirmé que les travaux d'aménagement du studio de production de l'émission *Bonjour Atlantique*, à Charlottetown, avancent à grand pas.

En compagnie de l'ingénieur régional, M. Michel LeBlanc, M. Chiasson a visité le «chantier» dans l'édifice de la CBC à Charlottetown, avant de venir rencontrer la directrice générale de la Société Saint-Thomas-d'Aquin, Mme Élise Arsenault.

Lors de leur rencontre avec Mme Arsenault, les deux hommes ont confirmé que la première émission produite à 100 pour cent à l'Île sera diffusée le 3 septembre 1996, juste après l'Exposition agricole et le Festival acadien de la région Evangéline.

Pour Mme Élise Arsenault, qui faisait partie du comité conjoint entre la Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard et la Société Saint-Thomas-d'Aquin, l'aménagement du studio montre «que la persévérance donne des résultats et qu'il ne faut pas abandonner, si on croit vraiment à notre projet. On n'a jamais douté qu'on réussirait» explique Mme Arsenault.

Elle ajoute qu'il ne faut pas baisser les bras devant les compressions budgétaires. «C'est souvent en période de compressions que les opportunités se présentent, dans l'obligation de changer des choses», dit-elle.



*Discutant du déménagement de l'émission Bonjour Atlantique édition Î.-P.-É. à l'Île, on voit M. Jules Chiasson, directeur de la radio française en Atlantique, M. Michel LeBlanc, ingénieur régional, et Mme Élise Arsenault, directrice générale de la Société Saint-Thomas-d'Aquin.*

Il s'agissait de la première visite à l'Île de MM. Chiasson et LeBlanc à l'Île, depuis que les travaux d'aménagement sont commencés. «Ils ont trouvé que les travaux avançaient vraiment bien. Les divisions sont faites, ils attendent les portes prochainement et l'équipement devrait commencer à arriver d'ici quelques semaines» explique Mme Arsenault.

Le type de fonctionnement du studio sera foncièrement différent du fonctionnement des studios «ordinaires». En effet, les personnes en poste devront cumuler plu-

sieurs fonctions et être capables de se remplacer les uns les autres, sans que l'émission en souffre. Les annonceurs seront aussi techniciens et vice-versa. Le milieu «radio-canadien» est très syndicalisé et du côté francophone, ce sera le premier studio au Canada à fonctionner de cette façon qu'on pourrait décrire comme «intersyndicale».

L'équipe de quatre personnes devrait être installée sur les lieux dès le 22 juillet, en vue d'une formation qui durera quatre semaines.

Pendant l'été, l'émission *Bonjour Atlantique*, édition Î.-P.-É. sera combinée à celle du Nouveau-Brunswick. «C'est mieux que ce qu'on avait l'année passée, où on avait une seule émission Atlantique» dit Mme Arsenault. De plus, le dirigeant de la radio de Radio-Canada en Atlantique affirme que l'île aura une plus grande présence, avec des actualités en direct et aussi des reportages sur les festivals et autres événements à teneur culturelle, touristique et communautaire. ★

# Une occasion de faire valoir son patrimoine culturel

Par Jacinthe **LAFOREST**

En juillet 1995, l'Île-du-Prince-Édouard était l'hôte de la toute première Foire du Patrimoine, au niveau national. L'événement avait eu lieu au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean.

Cette foire nationale réunissait une centaine de jeunes délégués, soit 20 jeunes provenant de chacune des cinq foires provinciales ou régionales, qui avaient eu lieu, également pour la première fois, en divers coins du pays.

La deuxième édition de la Foire nationale du Patrimoine aura lieu à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, en juillet.

L'Île-du-Prince-Édouard a donc commencé les préparatifs pour organiser la Foire provinciale du Patrimoine, qui aura lieu les 24 et 25 mai prochains, à Slemon Park, tout près de Summerside, qu'on considère être le centre géographique de la province.

Grosso modo, la Foire provinciale du Patrimoine va regrouper 300 jeunes de la 4<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année, provenant des écoles de l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi que de 50 à 60 enseignant(e)s provenant des trois commissions scolaires.

Toutes les écoles, incluant les deux écoles françaises de la province, ont reçu de l'information concernant cette foire. M. Don LeClair, directeur de la division culturelle au ministère de l'Éducation, qui est plus ou moins en charge de l'organisation de la foire, dit espérer que les écoles françaises vont participer avec entrain. «Il est très important selon moi que notre Foire provinciale reflète les principales cultures, et leurs patrimoines respectifs, de la province. Une absence au niveau des francophones laisserait un vide difficile à combler» dit M. LeClair.

Pour M. Philippe LeBlanc, qui est enseignant à l'école Évangéline et qui fait partie du comité

organisateur provincial, il est essentiel que les francophones participent nombreux. «On a la chance de faire valoir notre culture et notre patrimoine auprès de tous les Insulaires, en même temps que prendre conscience de ce qui nous appartient en tant que peuple, et de ce qui nous diffère des autres peuples», dit-il. À l'école François-Buote, la personne contact est M. Terry Couture.

Les personnes qui participeront directement à la foire, c'est-à-dire les quelque 300 élèves aidés des quelque 50 professeurs, vont présenter des projets sur leur patrimoine et leurs cultures, un peu comme on le fait pour les sciences dans le cadre de l'Exposcience. Ces jeunes vont aussi participer à des ateliers organisés pour eux et traitant du patrimoine.

On s'attend aussi que toutes les écoles de l'Île vont organiser des voyages pour emmener leurs

élèves visiter la foire en tant que spectateurs ou participants à d'autres niveaux.

Le président d'honneur de la Foire du Patrimoine de l'Île-du-Prince-Édouard est nul autre que M. Alexandre Campbell, qui a été premier ministre de l'Île de 1966 à 1978. Durant son mandat comme premier ministre, M. Campbell avait d'ailleurs largement contribué à la mise sur pied de la Fondation du Patrimoine de l'Île-du-Prince-Édouard.

La Foire du Patrimoine est financée par la Fondation CRB, dans le cadre de son projet du patrimoine qui inclut notamment les «minutes du patrimoine», télédiffusées aux réseaux français et anglais de la Société Radio-Canada. La Fondation CRB vise à stimuler le sentiment d'identité canadienne et de fierté, chez les jeunes, en créant un plus grand intérêt pour le passé qui lie tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.★